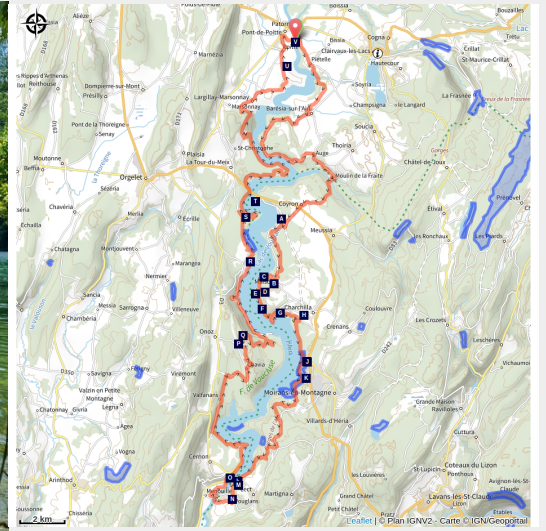


GRP Tour du lac de Vouglans

Terre d'Émeraude



Le Lac de Vouglans (© [www.stephane-godin.com/Jura Tourisme](http://www.stephane-godin.com/Jura%20Tourisme))



Cette randonnée de pays de 2 à 4 jours permet de découvrir le lac de Vouglans, 3ème retenue d'eau de France. Avec ces 37km de long, ce lac artificiel est l'un des plus emblématique et sauvage du Jura.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 jours

Longueur : 83.1 km

Dénivelé positif : 2179 m

Type : Itinérance

Thèmes : Histoire et patrimoine, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Pont-de-Poitte

Arrivée : Pont-de-Poitte

Balisage :  GRP® (Grandes Randonnées de Pays)

Communes : 1. Pont-de-Poitte

2. Patornay

3. Boissia

4. Barésia-sur-l'Ain

5. Thoiria

6. Coyron

7. Meussia

8. Maisod

9. Charchilla

10. Moirans-en-Montagne

11. Lect

12. Cernon

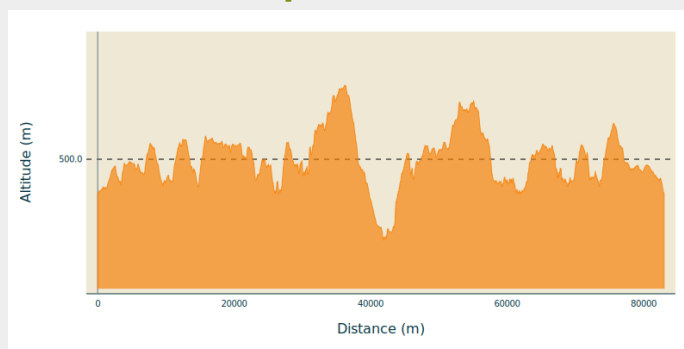
13. Onoz

14. Orgelet

15. La Tour-du-Meix

16. Largillay-Marsonnay

Profil altimétrique

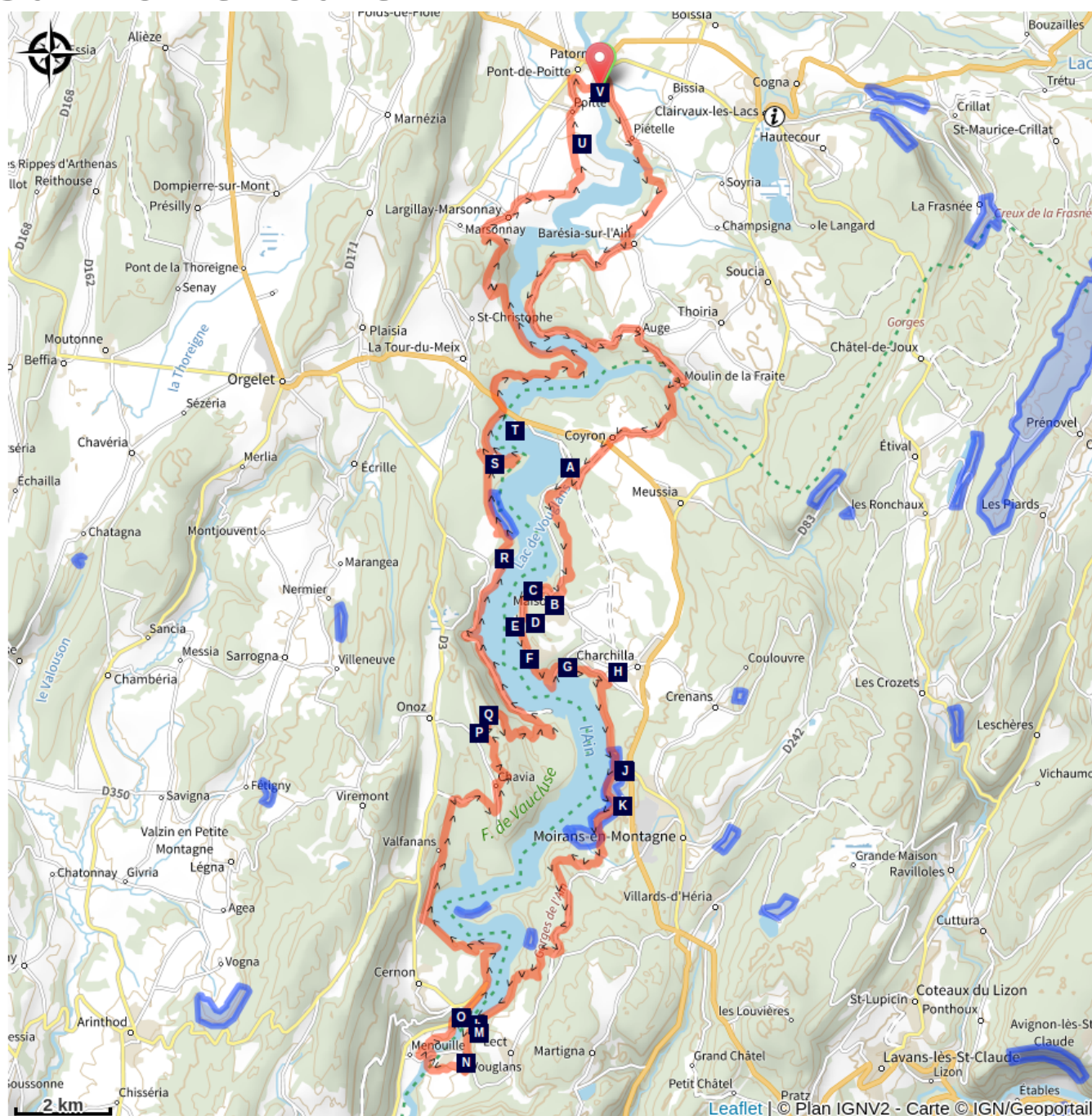


Altitude min 334 m Altitude max 652 m

Empruntant de nombreux sentiers et petits chemins bucoliques au bord du lac cette randonnée en itinérance est certainement l'une des plus sauvages et des plus rafraichissantes du département. Le Tour du Lac de Vouglans offre de nombreux belvédères le long de l'itinéraire de belles, quelques coins de baignade avec les plages de Surchauffant, Bellecin et La Mercantine et quelques curiosités comme le Pont de la Pyle, le barrage de Vouglans, les marmites de géants à pont-de-Poitte et la chartreuse engloutie...

Variante possible en traversant le lac au pont de la Pyle permettant de faire une boucle au sud de 50 km et une boucle au nord de 30 km.

Sur votre route...



Belvédère de Coyron (A)

Le Parchet (C)

Belvédère de Sur la Fratte (E)

Base nautique de la Mercantine (G)

Belvédère du Regardoir (I)

Point de vue du Bois de la Refrèche

(K)

Belvédère de Lect-Vouglans (M)

La chapelle Saint-Etienne (B)

Habitats et corridors écologiques :
les haies (D)

Le Milan noir (F)

Pignons à redents (H)

Vue sur le lac de Vouglans (J)

Le barrage de Vouglans (L)

L'Union électrique (N)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Clairvaux-les-Lacs par la D52A. A Pont-de-Poitte prendre la direction du port de la Saisse.

Parking conseillé

Parking du port de la Saisse à Pont-de-Poitte

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU REGARDOIR

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Regardoir sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS FAUCON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Sous-Faucon sur la commune de Lect.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguisé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - EN MUSSIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le site En Mussia sur les communes d'Orgelet et de la Tour-du-Meix.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguisé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-
LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre route...



Belvédère de Coyron (A)

Ne manquez pas ce superbe point de vue. Il ravit tous les amoureux de la Nature! Observez. Nourrissez votre curiosité des lectures du paysage proposées sur place. Puis laissez vos sens s'éveiller, s'ouvrir au contact de la nature: regardez, écoutez, ressentez, faites votre propre lecture du paysage. Au cours de cet exercice aussi ludique et passionnant que révélateur, partagez vos perceptions avec les personnes présentes. Vous verrez, vous serez surpris...



La chapelle Saint-Etienne (B)

Après la défaite de la Franche-Comté, et son rattachement au Royaume de France, le seigneur local et principal défenseur de la domination espagnole en Franche-Comté, Jacques-Antoine de Maisod, décida de la reconstruction de la chapelle de Maisod en 1693. Cette chapelle du «roman tardif» succéda peut être à la première chapelle, datant de 1184 et dont on aurait transféré une partie des matériaux pour la reconstruction de la chapelle actuelle (P. Lacroix, 1981). Elle arbore un blason aux armes rappelant une alliance de la famille Guigue de Champvans et l'inscription Concuccus Resurgo (abattu je me relève).

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus



Le Parchet (C)

Eloignez-vous quelques instants de la boucle principale pour rejoindre la petite plage non aménagée du Parchet, surtout connue des locaux. Emboîtez le pas aux randonneurs qui rejoignent l'autre rive en bateau (navette disponible en été, sur réservation) ou suivez les crabes rouges qui jalonnent le sentier des contes «la sirène égarée» (3.5 km - 1h30 - facile). Saisissez la longue vue et regardez bien: il semblerait que vous l'ayez retrouvée... Le Parchet - Bellecin Pour réserver une navette: Base nautique de Bellecin- Tél: 03 84 25 41 37

Crédit : Romain Cozzani



Habitats et corridors écologiques : les haies (D)

La diversité des essences arbustives composant les haies, leur hauteur et leur densité variables, attirent certaines espèces d'insectes, d'oiseaux, de reptiles ou encore de mammifères qui affectionnent ces milieux denses et protecteurs. A la belle saison, vous aurez peut-être la chance d'observer la pie-grièche écorcheur perchée sur une branche dominante à l'affût d'une proie, la mimétique mante-religieuse qui se confond dans le feuillage ou encore une couleuvre verte et jaune lovée au pied des formations buissonnantes. Les haies forment ainsi des micro-habitats variés, supports pour le déplacement de nombreuses espèces, constituant ainsi de véritables réservoirs et corridors biologiques à préserver.

Crédit : Fabrice Croset



Belvédère de Sur la Fratte (E)

Artificiellement créé dans les années 1960 pour alimenter une centrale électrique, le ruban d'eaux turquoise du lac de Vouglans, long de 35 kilomètres sinue dans la vallée de l'Ain depuis Pont-de-Poitte jusqu'au hameau de Vouglans, à Lect. Son barrage semi circulaire et haut de 103 mètres retient 600 millions de mètres cubes d'eau. Il produit chaque année la consommation électrique de 130000 habitants et constitue en cela le deuxième ouvrage hydro-électrique de France.

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus



Le Milan noir (F)

Appréciant les lacs et les zones humides, il n'est pas rare d'apercevoir la silhouette sombre de ce rapace survoler les eaux. Migrateur, il arrive en France en mars et repart vers l'Afrique courant août à septembre, pour y passer l'hiver. Principalement charognard, il attrape volontiers les poissons morts à la surface de l'eau. Il survole les prés lors des foins à la recherche de proies mises à jour par l'herbe rase.

Crédit : Fabrice Croset



Base nautique de la Mercantine (G)

Avec 274 anneaux sur 7 pontons, la Mercantine est le port le mieux adapté à la navigation de plaisance sur les 3 que compte le lac de Vouglans. Glissez-vous dans l'eau pour un bain rafraîchissant en été. Laissez filer le temps en profitant de la plage de la Mercantine, les pieds dans le sable au bord de l'eau ou dans l'herbe, à l'ombre des arbres. Baignade surveillée en été, tables de pique-nique au port, activités nautiques, petite restauration Le point sportif En haute saison, glissez sur l'eau, en canoë-kayak, en pédalo, en bateau avec ou sans permis, en bateau électrique ou en paddle (à louer sur la base nautique).

Crédit : PNRHJ / Nina Verjus



Pignons à redents (H)

Appelés aussi "pignon en pas d'oiseau" ou "sauts de moineaux" les pignons à redents servaient de murs coupe-feu entre les maisons mitoyennes. La pose en saillie des pierres plates évitait les infiltrations d'eau (l'eau étant rejetée loin de la façade).

Cet élément de la toiture, en milieu rural, est aussi caractéristique du Bugey et du Vercors (PNRHJ / Collection patrimoine).

Crédit : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère du Regardoir (I)

Contemplez sans limite les eaux turquoise du lac de Vouglans. Situé sur le premier plateau jurassien, à 429 m d'altitude entre Orgelet et Moirans-en-Montagne, le lac de Vouglans est le 3ème plus grand lac artificiel de France (1600 hectares). Long de 35 km, il est le résultat d'un barrage sur l'Ain: le barrage de Vouglans, 3ème de France en termes de capacité de stockage, 103 mètres de haut, 600 millions de m³ d'eau! Sa mise en eau (1968-1969) a bouleversé le paysage, engloutissant plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, monastère du premier chartreux du Jura (12ème siècle). Céderez-vous aussi à l'appel de l'adrénaline? Parcourez une des plus belles via ferrata en affrontant échelles, surplomb, pont de singe et passerelle de 90 mètres - 350 mètres de grimpe au total - au cœur d'un environnement exceptionnel. Choisissez votre niveau de difficulté et profitez des vues sublimes et changeantes qui s'ouvrent à vous au fil de la paroi.

Crédit : Axel Ballay



Vue sur le lac de Vouglans (J)

Construit sur l'Ain, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage: il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. En 1968, la mise en eau qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vacluse, Monastère du premier chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit : PNRHJ - Nina Verjus



Point de vue du Bois de la Refrèche (K)

Au milieu des buis et des arbustes du bois de la Refrèche, le paysage s'ouvre comme par enchantement sur les eaux du lac de Vouglans.

Crédit : G.PROST



Le barrage de Vouglans (L)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vacluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit : F.JEANPARIS



Belvédère de Lect-Vouglans (M)

Laissez vos yeux voyager au fil de l'eau et embrasser d'un regard l'immense lac de Vouglans, son barrage, l'usine en contrebas et plus largement la vallée de l'Ain. Profitez aussi d'un voyage dans le temps en parcourant les frises chronologiques. Depuis ce formidable lieu d'observation, découvrez l'histoire de la construction du barrage et revivez l'épopée du chantier, au temps des bâtisseurs: 500 personnes ont travaillé à sa construction de 1963 à 1968 et sa mise en eau a duré plus de 18 mois! Depuis, il est minutieusement ausculté et surveillé quotidiennement grâce à 5 km de galeries. Explorez enfin de nouveaux points de vue en partant à l'assaut des sentiers de randonnée voisins: le GR de Pays Tour du Lac de Vouglans, le GR9, le sentier de la Messe, le sentier des contes «Les Lézards savants»... A savoir Comme beaucoup d'installations hydroélectriques, le barrage de Vouglans ne peut plus être visité depuis la mise en place du plan Vigipirate à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Le point pratique Depuis le belvédère, effectuez la randonnée 'Le Sentier de la Messe' – 6.8 km

Crédit : T. Jousselin



L'Union électrique (N)

Disposant d'un équipement conséquent dans les gorges de l'Ain (Saut Mortier I, 1901, et Saut Mortier II, 1912), la société comptoise l'Union Electrique (1897-1946) fut à la tête d'un réseau de distribution de l'électricité dans les communes rurales et pour l'artisanat de la région de Saint-Claude (R. Tardy, 2003). Dans le département de l'Ain, elle déploya deux lignes majeures qui procurèrent de l'électricité aux communes qui lui concédaient le terrain. Mieux, elle fit construire, en contrepartie des terrains éventrés par les lignes électriques, des bâtiments industriels où les artisans louaient la force motrice pour actionner leur tour. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit : PNRHJ - F. Jeanparis